



CQP Thérapie Manuelle Cartésienne basée sur des preuves

Diplôme reconnu par l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

Possibilité de prise en charge FIF-PL ou DPC
et d'un crédit d'impôt de formation



PAPL FORMATION – 24, RUE SULLY 69006 LYON – 04.37.43.16.21



WWW.PASCALPOMMEROL.FR – PAPLFORMATION@ORANGE.FR

ENREGISTRÉ SOUS LE N° DE FORMATEUR : 82.69.137.39.69

« CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT »

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DÉONTOLOGIQUE DE L'ORDRE DES MK

AGRÉÉ FIF PL - AGRÉÉ DPC - INSCRIT AU DATADOCKÉ - CERTIFIÉ ISO 9001 & CNEFOP - MEMBRE DU SOFAC

Sommaire

Pages 3 à 5

1. LE CERTIFICAT DE THÉRAPIE MANUELLE CARTÉSIENNE BASÉE SUR DES PREUVES

- A. INTRODUCTION
- B. LISTE DES ENSEIGNANTS
- C. NOTRE DÉMARCHE
- D. PUBLIC

Pages 6 à 13

2. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A. LE PROGRAMME
- B. LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE
- C. SCOLARITÉ
- D. CADRE LÉGAL
- E. DÉMARCHE SCIENTIFIQUE
- F. SOUTIEN LOGISTIQUE ET OBLIGATION
DU STAGIAIRE
- G. VALIDATION DU CURSUS
- H. ÉQUIVALENCE
- I. INSCRIPTION

I. LE CERTIFICAT DE THERAPIE MANUELLE CARTESIENNE BASEE SUR DES PREUVES

A. INTRODUCTION

Le certificat de thérapeutique manuelle cartésienne basée le plus possible sur des preuves est réservé aux professionnels de santé : Médecins et Kinésithérapeutes.

Notre but est de former des professionnels à la consultation en première intention en connaissant les limites, les indications et les contre-indications des mobilisations, avec ou sans thrust. Le raisonnement clinique type EBP et le perfectionnement manuel sont les deux objectifs principaux.

Cette formation diplômante se déroule dans nos propres locaux situés en plein centre-ville de Lyon, dans le 6^{ème} arrondissement, à l'IFMK de Reims, à Toulouse, à Fréjus et sur site à la demande (au moins 12 stagiaires).

Chaque stage comprend un **module de E-learning** sur notre plateforme PAPL ou sur le site SPIRAL de l'Université. Plus de 51 heures de formation en ligne, à travers des vidéos, polycopiés, quiz et QCM que vous pouvez faire chez vous. Des QCM (avant et après le stage) seront en effet utilisés pour évaluer votre compréhension et revoir les points importants.

B. LISTE DES ENSEIGNANTS PRINCIPAUX

Nos enseignants sont agréés par le Conseil Scientifique après fourniture d'un dossier complet.

ALVARADO-FAYSSE Caroline, masseur-kinésithérapeute DE, ostéopathe, chargée de cours à ISTR (Lyon I), DU de rééducation maxillo-faciale

Dr BARRAL CADIERE Laurence, docteur en chirurgie dentaire, spécialiste en orthopédie dento-faciale

BOIRON Jean, masseur-kinésithérapeute DE, ostéopathe

Pr CAPTIER Guillaume, professeur d'anatomie à la Faculté de Montpellier, chirurgien plastique pédiatrique à l'hôpital Lapeyronie à Montpellier

ERIEAU Benoit, masseur-kinésithérapeute DE, Ostéopathe DO, praticien libéral

Dr FRANGER Gabriel, MD, médecin du sport.

GOUTAUDIER Serge, masseur kinésithérapeute DE, ostéopathe, DU en kinésithérapie du sport et chargé de cours à la faculté de Lyon I.

GUILLAUME Mathieu, masseur kinésithérapeute DE, ostéopathe, chargé de cours à la faculté de Lyon I, DU de rééducation vestibulaire

JACQUEMIN Vincent, masseur-kinésithérapeute DE, ostéopathe, enseignant à l'IFMK de Saint-Etienne

JUNG Pierrick, cadre de santé en kinésithérapie DE, diplômé de 2ème cycle en biomécanique, contractuel à la Faculté de Lyon I (Institut Sciences et Techniques de réadaptation)

Dr LANGIN Dominique, médecin généraliste/urgentiste, masseur kinésithérapeute DE, ostéopathe

NAINANI Guillaume, masseur kinésithérapeute DE, ostéopathe DO, chargé de cours à l'université Lyon I

POMMEROL Pascal, cadre de santé masseur kinésithérapeute, master II en biomécanique, maîtrise science biologie humaine, ancien moniteur de dissection et chargé de cours à la l'université Lyon I

RIVORY Rodolphe, masseur kinésithérapeute DE, ostéopathe, praticien libéral, charge de cours à Lyon I, Du de maxillo-faciale

C. NOTRE DEMARCHE

Notre démarche s'inscrit dans une suite logique de la formation initiale. Nous développons une complémentarité entre la formation de base en kinésithérapie et une formation post DE.

Nous vous proposons une formation avec la possibilité d'une prise en charge partielle au titre du FIF-PL 2020 et pour certains stages une prise en charge en DPC. Vous pouvez, à travers ce certificat, valider votre obligation de formation continue.

D. PUBLIC

Nous avons passé des conventions avec le secteur public (Faculté de LYON I).

Notre public concerne les professions médicales et les masseurs-kinésithérapeutes DE.

Leur demande d'inscription est accompagnée de l'enregistrement à leur Ordre respectif.

2. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de permettre aux masseurs kinésithérapeutes et aux médecins d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques essentielles à la prise en charge de patients en première intention. Les techniques et protocoles de rééducation enseignées font références aux données de la littérature et aux travaux de recommandations (HAS, Cochrane DT).

Cette formation permet d'acquérir :

- Des techniques manuelles variées et adaptées aux différentes pathologies de l'appareil neuro-musculo-squelettique dont les techniques avec thrust.
- Une démarche diagnostique et de raisonnement clinique structuré.
- Une démarche d'éducation thérapeute avec enseignement des bons gestes, de bons conseils dans la démarche EBP.
- Une prise en compte des douleurs de l'appareil ostéo-articulaire mais aussi de son caractère émotionnel.

A. LE PROGRAMME

Niveau 1 : formation de base

Techniques ostéo-musculaires (mobilisation avec ou sans thrust, technique myotensive et triggers points). Démarche diagnostic et traitement spécifique à chaque dysfonction.

- Un stage à propos des sacro-iliaques : la biomécanique et les dysfonctions des articulations sacro-iliaques et leur traitement. Une synthèse de méthodologie concernant le bassin vous sera proposée basée sur des preuves.
- Trois stages sur le **diagnostic et traitement des dorsalgies, des lombalgies et Diagnostic des cervicalgies**. Ces stages sont axés sur la pratique et ont peu de théorie (E-learning) :
 - la sémiologie clinique du rachis
 - la biomécanique : revue des dernières connaissances et des dernières expérimentations sur le rachis et

- l'imagerie radiologique du rachis.
 - Description des batteries de tests si possible fondé sur des preuves (Wainners, Laslett, Vincenzino, nCleland... etc...)
- Deux stages de **diagnostic et traitement du membre supérieur du membre inférieur**. On envisage lors de ces stages, les dysfonctions de la ceinture scapulaire, du coude, du poignet et de la main, de la hanche genou et pied. Les diagnostics et les traitements des membres seront réalisés sur six jours seulement car votre formation de base vous permet en général de suivre ce cours facilement.

Niveau 2 : Techniques complémentaires

- 1^{er} stage « **Traitement des cervicalgies** » : Myotensives et articulaires selon le diagnostic de dysfonctions facettaire (en extension) ou ligamentaires (en flexion).
- 2^{ème} stage « **ATM, l'Articulation Temporo Mandibulaire et cervical** » : découverte de l'orthodontie, les troubles de la mastication et du SADAM, les troubles de la déglutition, les dysfonctions posturales. Ce champ d'activité est très important et peu de kinésithérapeutes sont formés à ces disciplines. 1 journée de mobilisation des cervicales supérieures
- 3^{ème} stage « **Techniques activo-passive ou fonctionnelle** » : découvrir les techniques myofaciales et les techniques de « glissement avec mouvement ».
- 4^{ème} stage (**Nouveau**) : Test et mobilisation neurale : 1^{er} stage de techniques neuroméningées avec toutes les techniques de base

Ce stage vous permet d'accéder au niveau 3 sans faire le cursus de neurodynamique des syndromes canaux (CQP reconnu par l'ordre « Kinésithérapie de la douleur »).

- 5^{ème} stage (**Nouveau**) « **Lombalgies discales et viscérale** » : perfectionnement des techniques avec thrust au niveau du bassin et des lombaires : application hernie discale. Examen du ventre et diagnostic d'exclusion, initiation des techniques de base
- 6^{ème} stage « Thérapie manuelle et **sport** » avec un cours de diagnostic d'exclusion médicale pour poser l'indication de consultation médicale d'urgence par un médecin du sport et deux jours sur l'application pratique des techniques.

Niveau 3 : Perfectionnement

Ce niveau est une aide aux techniques diagnostiques et un perfectionnement dans « les techniques de haute vélocité et faible amplitude ».

Le certificat « Diagnostic et traitement des syndromes canaux » n'est plus obligatoire pour accéder à ce niveau mais il faut avoir validé les deux niveaux précédents :

- 1^{er} stage « **Structurel thrust** » : Présentation des techniques manipulatives sans mise en tension avec minimum levier.
- 2^{ème} stage « **cervical et vertige** » : sémiologie des vertiges. Vertiges et instabilité. Technique de manipulations des otolithes de l'oreille interne une journée sur les techniques cervicales
- 3^{ème} stage « **ORL et structurel** » : Techniques manipulatives du rachis. Perfectionnement des techniques de mobilisation. Diagnostic d'exclusion médicale. Prise en charge des problèmes tubaires et des acouphènes.
- 4^{ème} stage « **Pratiques dirigées** » avec des cours de diagnostic d'exclusion et de traitement pour aborder « le patient en 1^{ère} intention ». Des consultations cliniques sont organisées dans la clinique de notre centre de formation. C'est un véritable stage de Clinicat.
- 5^{ème} stage « **Douleur de petit bassin** » : coccygodynies, névralgies pudendale, syndrome du releveur de l'anus, syndrome des nerfs cluniaux, fausse pubalgie.

- 6^{ème} stage « **Révisions et examen du certificat** » : les participants sont complètement autonomes, ils sont supervisés par les autres participants et par un enseignant. L'examen est une soutenance d'un cas clinique écrit.

L'examen final devant un jury permet l'obtention du titre de certificat de thérapeutique manuelle et un certificat de compétence en thérapie manipulative équivalent à 75 ECTS (norme internationale) vous permettant d'utiliser ces techniques lors de vos consultations en toute légalité.

B. LA FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

La formation comprend un ensemble important de techniques manuelles. Les diagnostics d'exclusion sont réalisés le plus possible avec une validation par la littérature (batterie de tests ou cluster).

La formation théorique et pratique a pour objectif :

- L'acquisition de connaissances factuelles dans le but de l'appliquer à l'examen ou au traitement du patient
- L'acquisition de connaissances et notions concernant les affections musculosquelettiques et les pathologies pour lesquelles la thérapie manuelle est une indication ou contre-indication.
- L'acquisition de connaissances et notions concernant les principes et l'utilité des différentes techniques d'imagerie médicale de la thérapie manuelle et de les appliquer au patient
- L'acquisition de procédure de l'examen neuro-musculo-squelettique au niveau des articulations périphériques et de la colonne vertébrale, et de pouvoir, sur base de ces constatations, conceptualiser, exécuter et évaluer un plan de traitement de thérapie manuelle
- Connaître la prescription de conseils et d'informations adaptées à la thérapie manuelle (y compris la rééducation du contrôle moteur)

C. SCOLARITE

Le cursus de thérapeutique manipulative ou diplôme de spécificité en thérapie manuelle reconnue par l'ordre comprend trois modules obligatoires indépendants

et règlementaires et un module supplémentaire. Il permet d'obtenir deux spécificités : une en thérapie manuelle et une dans la douleur après la validation du cursus neuroméningé ou de thérapie des syndromes canaux.

- Module 1 : Diagnostic et les techniques articulaires et musculaires de base
- Module 2 : Techniques complémentaires en sport, temporo-mandibulaire, mobilisation activo-passives et au niveau du rachis
- Module 3 : Raisonnement clinique et optimisation des techniques manipulatives

Un diplôme supplémentaire ou diplôme de spécificité de l'Ordre au niveau de la douleur : Technique neuro-méningée ou neurovasculaire pour les syndromes canaux.

En cas d'absence du stagiaire, le stage peut être validé dans un autre lieu ou ultérieurement mais l'ensemble de la formation doit être validé en trois ans maximum.

D. CADRE LEGAL

Cette formation doit vous permettre d'acquérir la technicité des mobilisations et du diagnostic dans le but d'obtenir une qualification supplémentaire de thérapie manuelle manipulative.

Les médecins trouveront dans notre formation la rigueur universitaire et scientifique.

Ce cursus a pour but de respecter les normes internationales concernant la physiothérapie manipulative. Sa conception a été inspirée par le décret belge des qualifications supplémentaires : « 22 avril 2014. Arrêté ministériel Fixant les critères particuliers d'agrément autorisant les kinésithérapeutes à se prévaloir de la qualification professionnelle particulière en thérapie manuelle 08.08.2014 - Moniteur Belge »

La formation contient au moins 75 crédits ECTS.

À la fin de la formation en thérapie manuelle, le kinésithérapeute doit être capable, sur base d'un examen systématique, d'élaborer un plan de traitement spécifique adapté au patient en thérapie manuelle, de le réaliser et de l'évaluer. En clair, il sera compétent pour des consultations en première intention et en urgence ((amendement n° 1983 du 27/03/2015) (Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016)).

Il est bon de rappeler que les techniques avec thrust ne sont pas des manipulations au sens médical du terme. Elles peuvent répondre à une pratique prouvée basée sur EBP (évidence base practice) ainsi qu'à notre décret de compétences.

Les kinésithérapeutes peuvent donc utiliser les techniques avec thrust sur prescription médicale. (Avis du conseil national de l'ordre du 18 décembre 2014 relatif aux « manipulations articulaires»). Pour donner suite à cet avis sur les manipulations articulaires, un MK peut demander d'user de la spécificité "thérapie manuelle " auprès de l'Ordre.

E. DEMARCHE SCIENTIFIQUE

Notre formation se veut le plus proche possible des connaissances scientifiques et notre démarche s'inscrit dans la médecine basée sur des preuves (EBP).

Nous vous proposons une véritable synthèse des différents courants de thérapie manuelle.

Les pathologies du rachis sont complexes. et 80% de l'enseignement est pratique grâce à un e-learning très important.

Nous respectons l'avis de l'Ordre (CNO) des kinésithérapeutes et nous n'enseignons que des techniques conformes aux données scientifiques.

F. SOUTIEN LOGISTIQUE ET OBLIGATION DU STAGIAIRE

Les cours sont assurés dans des salles de pratique, toutes équipées de tables de manipulation électriques.

L'utilisation des tables électriques est obligatoire pour l'apprentissage de ces techniques.

Tous nos lieux de stages sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Obligations du stagiaire :

- Le stagiaire s'engage à suivre le cursus et signe un contrat annuel lors de chaque année universitaire
- Le stagiaire doit respecter le règlement intérieur
- Toute absence non justifiée à un des stages (rend impossible le passage de l'examen)
- Le stagiaire valide chaque module qui permet d'obtenir une attestation de stage

G. VALIDATION DU CURSUS

Pour valider son cursus, le stagiaire doit respecter le règlement intérieur. Toute absence non justifiée à un stage rend impossible le passage de l'examen. Le stagiaire valide chaque module qui permet d'obtenir une attestation de stage.

Enfin, chaque diplôme de spécificité est délivré par notre conseil scientifique.

H. EQUIVALENCE

Les demandes seront recevables seulement pour les titulaires d'un doctorat de médecine ou des kinésithérapeutes (DE) ou équivalence du diplôme de kinésithérapeute. Sont donc exclus de la formation les candidats sans diplôme médical ou paramédical.

Chaque demande d'équivalence sera examinée par le Conseil Scientifique. Si un doute existait au niveau de la validité des diplômes acquis, la tutelle serait informée et saisie.

Selon le nombre d'heures réalisées dans un centre de formation non agréé, le candidat présentera un examen d'équivalence théorique et pratique, même s'il a validé certains modules.

Le stagiaire en complément de formation doit répondre à la validation des modules et aux mêmes exigences que nos autres stagiaires et au respect du règlement intérieur.

I. INSCRIPTION

Les demandes d'inscription doivent être accompagnées de votre numéro d'ordre, nom, prénom, numéro de RPPS, adresse postale professionnelle, adresse mail et téléphone, après lecture obligatoire des conditions de vente et du règlement intérieur disponibles sur notre site www.pascalpommerol.fr.

Sur ce dernier, le stagiaire reconnaît également qu'il a consulté le livret d'accueil, la protection des données et notre charte déontologique.